

Cette plaquette présente un suivi mensuel de l'évolution des accidents mortels dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Avertissement :

- les résultats présentés reposent sur un système de collecte rapide auprès des forces de l'ordre, indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) ; ces dernières sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.

Les chiffres au 28 juillet 2023 (Données provisoires Traxy)

Cumul de l'année

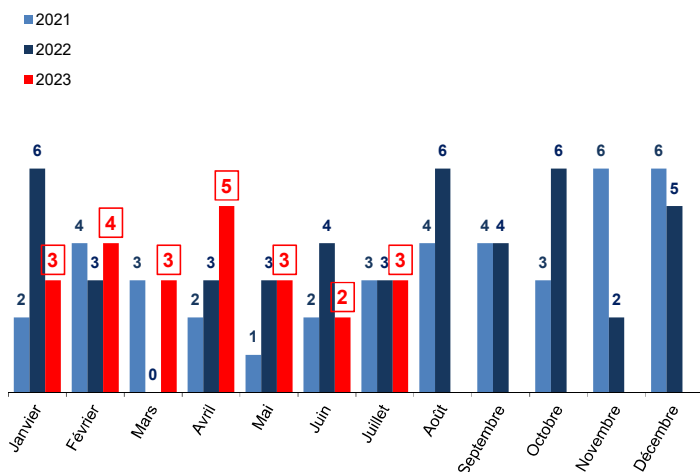
	Juillet 2023	Juillet 2022	Ecart	Évolution 2023 / 2022 (%)
--	--------------	--------------	-------	---------------------------

	Cumul Juillet 2023	Cumul Juillet 2022	Évolution 2023 / 2022 (%)
--	--------------------	--------------------	---------------------------

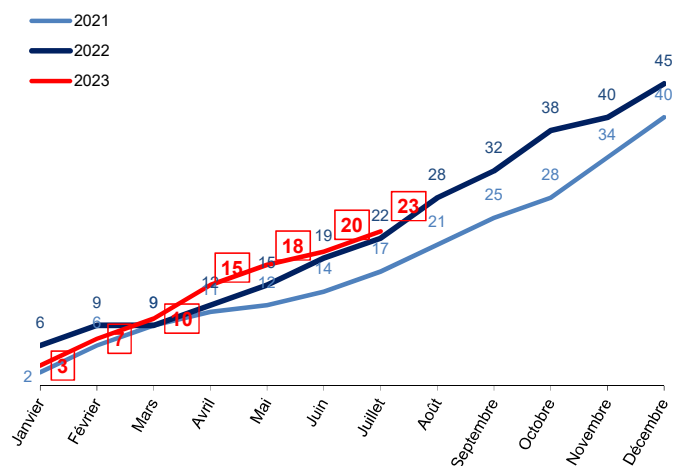
accidents corporels	46	57	-11	-19,3
tués	3	3	0	0,0
blessés	48	69	-21	-30,4

accidents corporels	403	433	-6,9
tués	23	22	4,5
blessés	465	526	-11,6

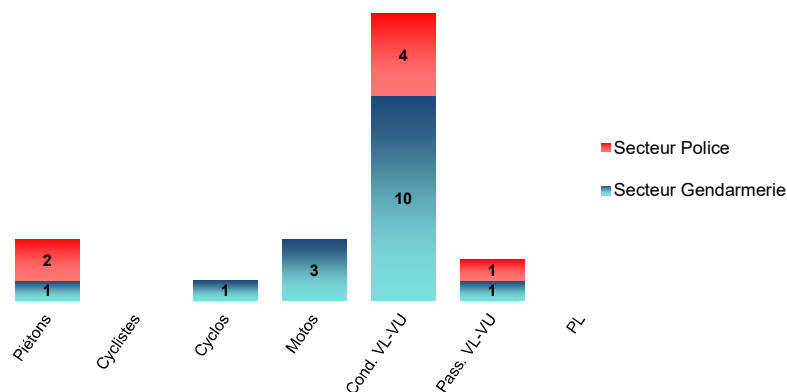
Répartition mensuelle des tués



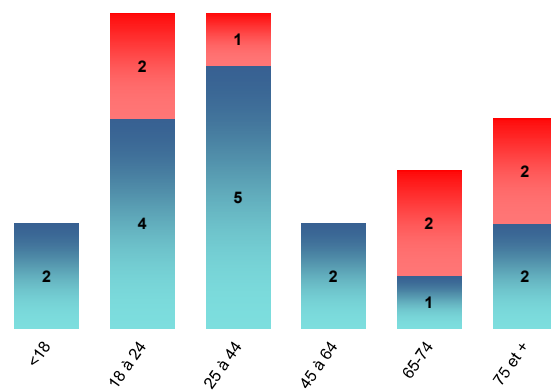
Cumul des tués par mois et par année



Tués selon le mode de déplacement

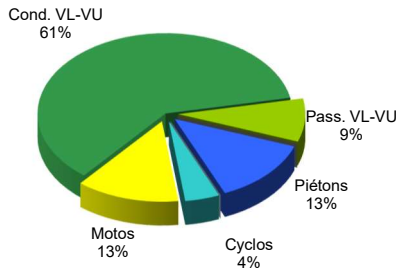


Tués selon l'âge

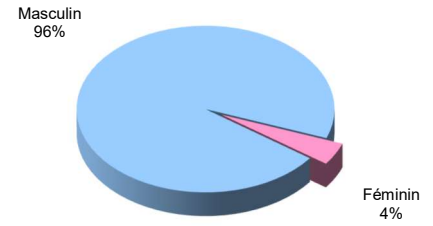


Répartition des tués

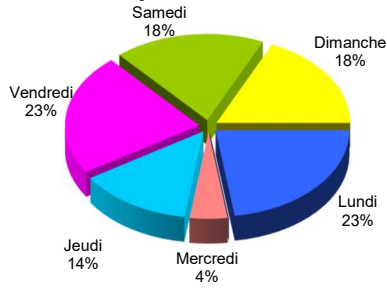
Par catégorie d'usagers



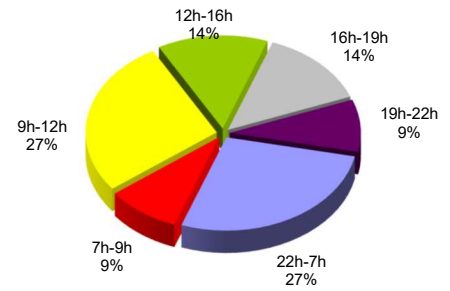
Par sexe



Par jour de la semaine

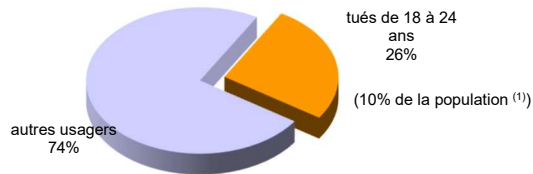


Par tranche horaire

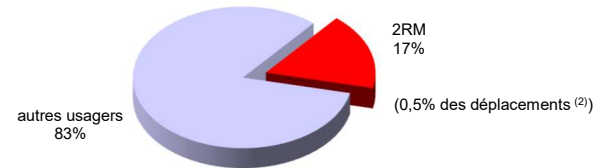


Répartition des tués - usagers vulnérables

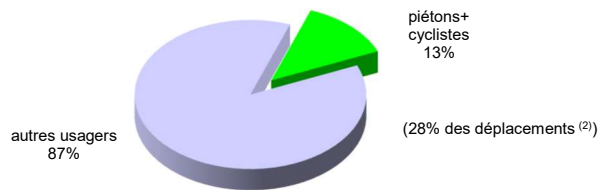
Part des 18-24 ans tués



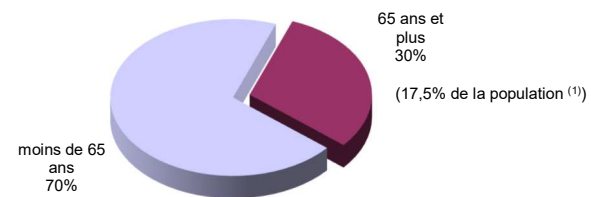
Part des deux roues motorisés tués



Part des piétons et cyclistes tués



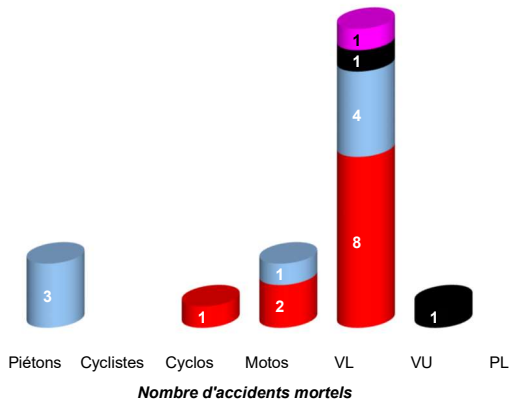
Part des seniors tués



⁽¹⁾ INSEE population bretonne légale au 1er janvier 2017
⁽²⁾ AUDIAR Enquête Ménage Déplacements 2018

Tués contre - conflits (dans les accidents mortels)

Contre...



Nombre d'accidents mortels selon le mode de déplacement des personnes tuées

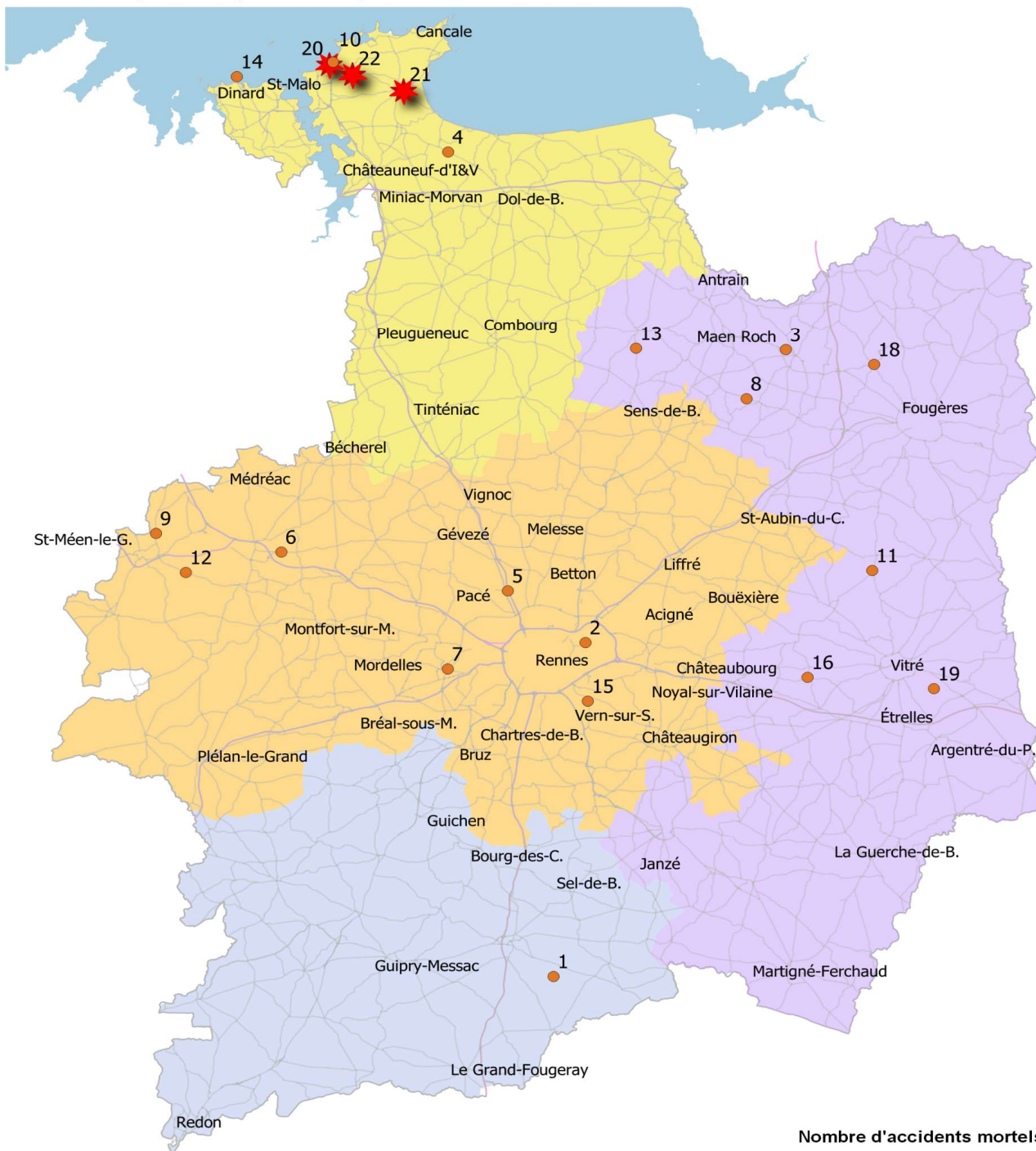
Piétons	Cyclistes	Cyclos	Motos	VL	VU	PL	Contre
		1	2	8			Seul
							Piétons
							Cyclistes
							Cyclos
							Motos
3			1	4			VL
							VU
				1	1		PL, TC
				1			Non identifié, autre
3		1	3	14	1		22

Département d'Ille-et-Vilaine

Localisation des accidents routiers mortels et nombre de tués

Nombre de tués au 28 juillet 2023 : 23 (dans 22 accidents)

Cette plaquette présente le cumul des accidents routiers mortels (tués à 30 jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine. Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.



Nombre d'accidents mortels par arrondissement :

- Fougères-Vitré : 7
- Rennes : 8
- Saint-Malo : 6
- Redon : 1

Localisation des accidents mortels :
(voir tableau page suivante)

- Accidents mortels du mois de juillet 2023
- Accidents mortels de janvier à juin 2023

Données concernant les accidents mortels du 1^{er} au 31 juillet 2023 localisés sur la carte

n° de l'accident	date	heure	commune	catégorie des tués	âge(s)	sexe(s)	nbre cumulé des tués
1	20/01/2023	08h35	Bain-de-Bretagne	Passager VU	2	M	1
2	20/01/2023	16h30	Cesson-Sévigné	Conducteur VU	21	M	3
				Passager VL	19	M	
3	04/02/2023	10h12	Maen-Roch	Cond. Moto > 125 cm ³	38	M	4
4	06/02/2023	22h45	La Fresnais	Cond. Scooter<125cm ³	23	M	5
5	19/02/2023	09h00	Saint-Grégoire	Conducteur VL	72	M	6
6	23/02/2023	11h20	Montauban-de-Bretagne	Conducteur VL	62	M	7
7	20/03/2023	17h00	Le Rheu	Cond. Scooter<50 cm ³	47	M	8
8	24/03/2023	16h00	Saint-Marc-Le-Blanc	Conducteur VU	31	M	9
9	29/03/2023	13h10	Le Crouais	Conducteur VL	19	M	10
10	07/04/2023	16h15	Saint-Malo	Piéton	79	M	1
11	10/04/2023	20h00	Val-d'Izé	Conducteur VL	33	M	12
12	23/04/2023	12h55	Saint-Onen-La-Chapelle	Conducteur VL	94	M	13
13	29/04/2023	16h25	Bazouges-La-Pérouse	Conducteur VL	32	M	14
14	29/04/2023	06h00	Saint-Lunaire	Piéton	19	M	15
15	07/05/2023	22h40	Vern-sur-Seiche	Conducteur VL	19	M	16
16	08/05/2023	00h10	Saint-Aubin-des-Landes	Conducteur VL	16	M	17
17	11/05/2023	04h40	Saint-Jacques-de-la-Lande	Conducteur VL	66	M	18
18	11/06/2023	10h05	Saint-Germain-en-Cogles	Conducteur VL	87	F	19
19	24/06/2023	08h40	Vitré	Cond. Moto > 125 cm ³	33	M	20
20	03/07/2022	11h30	Saint-Malo	Piéton	83	M	21
21	06/07/2022	11h20	Saint-Méloir-des-Ondes	Conducteur VL	74	M	22
22	08/07/2022	05h00	Saint-Malo	Conducteur VL	25	M	23

La sécurité routière à la une

Comité interministériel de la sécurité routière

La Première ministre a présidé, lundi 17 juillet à Matignon, le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR).

Depuis 10 ans, les chiffres de la sécurité routière sont stables, même si l'on peut noter que le premier semestre 2023 marque une forte inflexion, avec une baisse de la mortalité sur la route de 11 % par rapport au premier semestre 2022. C'est un des meilleurs résultats de l'histoire de la sécurité routière. Le Gouvernement souhaite néanmoins comprendre les raisons de cette stabilité et prendre en compte les évolutions des types d'accidents, en particulier depuis le dernier comité interministériel de sécurité routière en 2018.

En tout, ce sont 38 nouvelles mesures qui ont été prises en faveur de la sécurité routière. Parmi les mesures décidées par le CISR :

- **améliorer l'éducation routière des plus jeunes** qui utilisent souvent le vélo ou la trottinette avec une connaissance parcelaire du code de la route. La formation au collège sera améliorée, pour sécuriser la pratique du vélo ou renforcer l'attestation scolaire de sécurité routière.

- **soutenir l'engagement autour de la sécurité routière**, concernant la prévention et auprès des employeurs concernant les trajets domicile/travail ainsi que pour rendre les routes plus sûres.

- **mieux détecter, évaluer et suivre les inaptitudes à la conduite**,

- **rendre automatique la suspension du permis en cas de conduite sous l'emprise de stupéfiants et d'alcool**,

**Circuler en sécurité et en sérénité
sur les routes de France**

**Comité interministériel de la sécurité routière
Présidé par Élisabeth Borne, Première ministre**

Lundi 17 juillet 2023

- **création d'une qualification d'homicide routier**,

- **suppression du retrait de points sur le permis de conduire pour les excès de vitesse inférieurs à 5 km/h**,

- **protéger davantage les usagers vulnérables et mieux accompagner les victimes...**

Retrouvez le communiqué de presse complet sur le site :

<https://www.gouvernement.fr/actualite/comite-interministeriel-de-la-securite-routiere-preside-par-elisabeth-borne>